

Compte rendu

Ouvrage recensé :

B. Mouralis, Littérature et développement

par Cilas Kemedjio

Études littéraires, vol. 24, n° 2, 1991, p. 121-123.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/500972ar>

DOI: 10.7202/500972ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Mouralis, Bernard, *Littérature et développement*, Paris, Silex, 1981, 576 p.

■ Quelle place revient au contexte de production dans l'émergence d'une littérature? Est-il absolument nécessaire de considérer la création imaginaire à la lumière de l'environnement sociopolitique? Ces questions sont au centre de *Littérature et développement*, qui se veut une « recherche portant sur le statut et la fonction de la littérature négro-africaine ainsi que le rôle qu'elle a joué dans l'évolution générale du continent » (p. 17).

La situation coloniale est un processus d'instrumentalisation de la culture indigène. Elle ne peut donc être définie comme une entreprise d'imposition de la culture du colonisateur. La culture coloniale ainsi postulée est diffusée par le truchement de l'école. Le contexte de création, dont l'axe radial est cette « sous-culture » (p. 41), impose un certain nombre de blocages à la pratique littéraire.

La faiblesse de l'infrastructure éditoriale maintient les écrivains dans une « dépendance culturelle et idéologique » (p. 129) à l'égard des maisons européennes et du pouvoir politique en place. Ces obstacles déterminent les modalités d'une communication littéraire caractérisée par une hypertrophie du public métropolitain, les instances de production et

de légitimation étant contrôlées par les Européens. Dès lors, les exigences du lecteur africain sont occultées. La main-mise de l'Autre sur la littérature africaine complique la tâche des critiques, comme le montre le problème de la définition de cette littérature.

Les tenants du critère linguistique tablent sur l'intégration des auteurs africains à la vie littéraire française par le biais des éditeurs et des prix. Mais cette démarche conduit le plus souvent à occulter la dimension africaine des textes.

Rejetant les critères linguistique, racial et géographique, Jahn privilégie l'« appartenance culturelle » (p. 208). Ce faisant, il relègue la langue au rôle instrumental de faire-valoir de l'âme africaine. L'objection majeure faite à Jahn et à Senghor est leur méconnaissance des conditions historiques ayant présidé à la naissance de la littérature africaine.

Abandonnant le spiritualisme par trop généralisant des approches culturelles, la lecture idéologique présente cette littérature comme un contre-discours du modèle colonial, et dont la légitimité vient de ce qu'elle vise à reprendre l'initiative historique. Le texte africain manifeste donc une ambition de rupture et de nouveau départ. Les temps forts de cette théo-

rie idéologique se cristallisent dans les publications comme *la Revue indigène*, *la Revue du Monde Noir* ou *Légitime défense*. Cependant, elle ne tient toujours pas compte de la « réalité mouvante de la production littéraire en Afrique » (p. 246), d'où la rigidité des périodisations. Mais l'universalisme mutilant du critère de la langue, la mystique culturaliste et la camisole idéologique ont ceci de commun qu'ils passent sous silence les aspects formels des textes. Ces approches traduisent une négation du fait littéraire en tant qu'institution régie par des lois spécifiques et autonomes.

C'est pour réparer cet oubli que Mouralis examine le réseau des textes susceptibles d'avoir exercé une influence sur les créateurs africains. Les textes d'origine européenne vont de la littérature négrophile à la littérature ethnographique en passant par la coloniale. Ce discours européen sur l'Afrique ne donne pas accès au statut d'écrivain. L'institution littéraire européenne ferme ses portes aux écrivains coloniaux. La littérature écrite dans les langues africaines, le courant messianique participent, en plus de la bibliothèque orale, de cet intertexte. L'interférence entre le discours théorique et la production créatrice est aussi à même d'informer l'imaginaire africain.

Le panafricanisme, l'afro-asiatisme et le courant tricontinental sont, avec des forums tels que ceux de Paris (1956), Rome (1959) et Alger (1961), des moments de réflexion sur ce que doit être le contenu de la littérature africaine. Certains auteurs contestent ces démarches qui s'apparentent à un conditionnement. Par ailleurs, elles laissent dans l'ombre la pratique

de l'écriture, quand elles ne deviennent pas une « censure pure et imposée à l'écrivain par le pouvoir » (p. 466).

Littérature et développement s'appuie sur une abondante documentation empruntée tant aux archives coloniales qu'à *Présence africaine*, « tribune où se sont exprimés les principaux courants du monde noir » (p. 149). La remise en cause de certaines idées présentées comme évidentes permet un nouvel éclairage de la littérature africaine. La confrontation dans l'ouvrage des thèses concurrentes et contradictoires en font un document de synthèse. Pour toutes ces raisons, ce travail est une initiation à la lecture des textes africains.

Certes, on peut trouver les développements sur la philosophie de Jahn ésotériques; la longue évocation des thèses afro-asiatiques s'apparente plus à une chronique d'historien que de sociologue de la littérature. Par ailleurs, « il n'est pas certain [...] qu'une telle méthode fondée sur le rapprochement de l'auteur et de son milieu social débouche sur des résultats convaincants » (p. 352). Malgré toute la rigueur de sa démarche, Mouralis accorde une place trop importante au hors-texte.

L'originalité de l'institution littéraire en Afrique réside dans l'inexistence permanente d'une délimitation de son champ. Le mythe de l'art pour l'art n'accompagne ni l'art traditionnel ni les créations modernes qui se revendiquent partie prenante dans le combat pour un mieux-être existentiel. Cependant la rébellion des auteurs contre toute tentative de régulation est une bataille pour la défense de l'autonomie du champ littéraire. Les exigences militantes entrent souvent en conflit avec la loi de l'ins-

titution. Les approches dites externes concourent à l'inféodation de la littérature aux phénomènes qui ne relèvent pas du domaine de la création imaginaire. Certes l'émergence de la littérature africaine est en soi une contestation de l'autonomie du champ institutionnel classique : elle est, selon le mot de Mouralis, une contre-littérature. Mais son évolution l'oriente de plus en plus vers une quête de sa reconnaissance en tant que pratique spécifique.

Hormis certaines réserves sur les choix méthodologiques et quelques coquilles (p. 308,

427, 428, 479, etc.), la cohérence d'ensemble et la densité du matériau analysé font de cet ouvrage une référence de choix dans le décodage du fait littéraire africain. Mouralis, à qui nous devons *Individu et collectivité dans le roman négro-africain* (1969), *les Contre-littératures* (1975), *l'Œuvre de Mongo Beti* (1981) et *V.Y. Mudimbe ou le Discours, l'écart et l'écriture* (1988), manie une plume dont l'anti-paternalisme n'est pas la moindre des qualités.

Cilas Kemedjio
Université de Yaoundé